

## **Association des collèges communautaires du Canada**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Le capital humain est le principal moteur de la croissance et de la productivité économique. Le gouvernement du Canada devrait mettre en place des mesures pour faire face à la grave pénurie de compétences avancées à laquelle sont confrontés les employeurs. Dans son rapport intitulé *Les 10 obstacles à la compétitivité*, la Chambre de commerce du Canada a indiqué que la crise du capital humain au Canada était sa principale priorité pour 2012.(1) Une main-d'œuvre hautement qualifiée qui met à contribution les talents de chaque Canadien est la seule voie pour assurer une croissance économique durable. Les mesures correctives devraient chercher à améliorer les résultats scolaires des Autochtones et des jeunes désengagés, les résultats d'emploi des immigrants et l'efficacité des systèmes d'apprentissage, et à assurer que les Canadiens possèdent les compétences essentielles pour l'emploi. La plupart des nouveaux emplois au Canada sont créés par des petites et moyennes entreprises (PME); pourtant, il existe des lacunes dans l'aide que le gouvernement du Canada leur accorde pour surmonter les obstacles à l'innovation. Les PME ont besoin d'une aide ciblée pour la recherche appliquée et le transfert rapide de technologies, afin que leurs produits, leurs procédés et leurs services soient plus concurrentiels. Les collèges et les instituts appuient la croissance économique en formant des diplômés ayant des compétences avancées, en recyclant les employés déplacés, en dispensant une formation personnalisée et en offrant un soutien pour la recherche appliquée et le développement. Sensibles aux besoins des employeurs et étant à la fine pointe de la définition des compétences, des tendances économiques et de l'évolution des marchés, les collèges sollicitent continuellement l'apport des entreprises et de l'industrie dans l'élaboration de leurs programmes d'études par le biais de comités consultatifs de programmes. L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) exhorte le gouvernement du Canada d'amorcer un dialogue national avec les gouvernements provinciaux-territoriaux, les établissements d'enseignement, le secteur privé et la société civile dans le but de déterminer les mesures requises pour atténuer le déficit démographique du Canada et la pénurie de main-d'œuvre, et relever le défi de l'innovation. Nous sommes engagés à promouvoir ces priorités. En 2012 et 2013, en collaboration avec les associations régionales de collèges et les associations d'employeurs, l'ACCC organisera une série de rencontres régionales et de colloques nationaux portant sur les solutions à la pénurie de compétences, menant à un sommet national à l'automne 2013. Ressources humaines et Développement des compétences Canada et Citoyenneté et Immigration Canada appuient cette initiative. Afin d'assurer une participation horizontale à l'échelle du gouvernement à ce Sommet national, nous demandons au Comité des finances de nous aider en faisant la promotion de cet événement auprès des responsables fédéraux. (1) La Chambre de commerce du Canada, *Les 10 obstacles à la compétitivité*, février 2012, page 2.

## 2. Création d'emplois

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Une stratégie nationale de création d'emplois devrait prévoir un soutien pour les petites et moyennes entreprises (PME), des investissements accrus dans les infrastructures du savoir, une augmentation de la capacité des systèmes d'apprentissage et la promotion de l'exportation des services d'éducation canadiens. Les PME constituent 98 % des entreprises canadiennes et emploient 60 % des travailleurs canadiens. Elles représentent la moitié de l'économie du Canada et créent la plupart des nouveaux emplois. Une hausse des appuis pour le développement des compétences et l'innovation dans le secteur des PME au Canada fera beaucoup plus que toute autre mesure pour améliorer la productivité et créer des emplois. Les mesures visant à créer des emplois devraient comprendre des investissements dans les infrastructures. Le Programme de l'infrastructure du savoir du gouvernement du Canada a appuyé la création d'emplois grandement nécessaires durant la récession, tout en mettant en œuvre 246 projets d'une valeur de 1,8 milliard de dollars, qui ont contribué à accroître les capacités des collèges et des instituts du Canada. Plus de 90 % des diplômés des collèges trouvent un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme. Les investissements du Programme de l'infrastructure du savoir ont été utiles mais ils étaient insuffisants pour répondre à la demande. Un sondage sur les capacités des collèges réalisé en 2011 a révélé que les besoins d'infrastructure des collèges totalisaient 6 milliards de dollars et que 1 285 projets d'infrastructure étaient prêts à être réalisés. Des investissements dans les infrastructures des collèges et des instituts permettraient d'appuyer la création d'emplois et de poursuivre les réalisations du Programme de l'infrastructure du savoir, tout en aidant le Canada à répondre à la demande pour des compétences avancées. Les résultats d'une enquête réalisée en 2012 auprès d'employeurs canadiens indiquent que les métiers spécialisés sont les postes les plus difficiles à combler.(2) Les taux d'achèvement des programmes d'apprentissage demeurent en recul comparativement au nombre d'inscriptions. Les principaux défis pour réussir ces programmes sont les obstacles financiers et l'absence de mobilité interprovinciale pendant la formation. Les métiers doivent être valorisés. Plusieurs mesures permettraient d'améliorer les systèmes d'apprentissage, notamment : la promotion de l'apprentissage comme cheminement pour les jeunes dans leurs études postsecondaires, le traitement accéléré des demandes d'assurance-emploi pour les apprentis durant leur formation, l'élimination de l'exigence pour les apprentis de déclarer les subventions à l'achèvement de la formation d'apprenti du gouvernement du Canada comme revenu imposable et l'amélioration de la mobilité entre les provinces et les territoires pour les apprentis. Le Canada est une nation commerçante. Les entreprises recherchent des employés ayant une expérience mondiale pour assurer l'expansion de leur entreprise et créer des emplois. D'autres investissements dans la commercialisation de l'éducation canadienne à l'étranger attireront des étudiants étrangers de qualité qui peuvent décider de rester au Canada. De meilleures possibilités de mobilité internationale offriront aux étudiants canadiens l'expérience mondiale que recherchent les employeurs. (2) Manpower Group, 2012, Résultats d'un sondage de recherche sur la pénurie de talents.

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Le Canada fait face à un déficit démographique débilant, aggravé par la complexité croissante de la technologie en milieu de travail. Soixante-dix pour cent des nouveaux emplois exigent maintenant des titres de compétences de niveau postsecondaire. D'ici une décennie, ce taux sera de 80 %, tandis que le taux de réussite au postsecondaire est de 60 %. D'ici 10 ans, les employeurs ne seront plus en mesure de recruter les candidats qualifiés nécessaires pour combler les 1,5 million d'emplois disponibles. Par exemple, dans le secteur de l'acier, de 5 000 à 10 800 personnes de métier qualifiées sont requises; dans le secteur des technologies de l'information et des communications, il faut 106 000 analystes, techniciens et consultants; et dans l'industrie minière, il faut recruter 65 000 personnes de métiers, opérateurs de machinerie et gestionnaires de la production primaire. L'immigration fait partie de la solution, mais il faut améliorer les perspectives d'emploi. Les résultats du Programme canadien d'intégration des immigrants financé par le gouvernement du Canada démontrent qu'une orientation offerte avant le départ améliore les résultats d'emploi des immigrants. Les autres mesures complémentaires comprennent une formation linguistique axée sur le métier, les programmes de transition et une aide financière. Avec des taux de réussite scolaire et d'emploi inférieurs, l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones persiste. En tant que segment de la population le plus jeune et celui qui connaît la plus forte croissance, les Autochtones offrent un énorme potentiel pour remédier aux pénuries de compétences. Au cours des 10 prochaines années, on prévoit que le secteur des ressources naturelles devra combler environ 400 000 nouveaux postes, tandis qu'un nombre équivalent d'Autochtones entreront sur le marché du travail.(3) Afin de faciliter l'accès des Autochtones aux études postsecondaires, le gouvernement du Canada doit équilibrer les investissements dans l'éducation des Premières Nations et des Inuits de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et les investissements dans les études postsecondaires et le recyclage des adultes, et offrir davantage de subventions non remboursables aux Indiens non inscrits, aux Métis et aux membres des Premières Nations vivant hors réserve. Treize pour cent (906 000) des jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni étudiants ni employés et 63 % de ces jeunes (570 000) sont dans une situation vulnérable.(4) Les jeunes ont été durement touchés durant la récession et ils n'ont pas bénéficié de façon importante de la reprise, en particulier ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Les membres de ce groupe risquent de devenir découragés, davantage désengagés et exclus socialement. Un plus grand nombre de possibilités doivent être offertes aux jeunes qui ne sont ni étudiants ni employés sous la forme de subventions non remboursables pour leurs études postsecondaires et l'acquisition de compétences essentielles liées à l'expérience de travail pour obtenir des compétences transférables pour l'emploi. (3) Forum des politiques publiques, *Participation autochtone aux grandes possibilités de mise en valeur des ressources – Rapport sommaire provisoire*, mai 2012. (4) Marshall, K. *Les jeunes qui ne sont ni étudiants ni employés*, Statistique Canada, mai 2012.

### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Beaucoup de commentaires ont été formulés au sujet du déficit d'innovation du Canada. La productivité du Canada dépend de notre capacité d'aider les entreprises à mettre au point et à tester de nouveaux produits, à adopter des procédés novateurs et à adapter des technologies pour obtenir un avantage concurrentiel. Les PME dans tous les secteurs n'ont souvent pas l'expertise ni les ressources nécessaires pour être concurrentielles et elles exigent des approches distinctes en ce qui touche l'aide à l'innovation.

L'innovation en entreprise se fait principalement de façon progressive.(5) Les collèges sont sensibles aux moteurs techniques et industriels de l'économie et ils sont des catalyseurs naturels pour favoriser l'innovation progressive. Ils aident les PME à croître en se concentrant sur l'innovation au niveau des produits et des procédés, les améliorations technologiques, la commercialisation et l'élargissement du bassin de professionnels hautement qualifiés nécessaires pour prospérer dans une économie mondiale. D'après le rapport *Études économiques de l'OCDE : Canada 2012*, « les collèges communautaires sont proactifs pour répondre directement aux besoins des petites et moyennes entreprises dans des secteurs comme la résolution des problèmes, ainsi que l'innovation des procédés et des compétences techniques, même s'ils bénéficient de peu d'aide des contribuables par le biais des conseils subventionnaires ».(6) Une hausse des investissements fédéraux pour appuyer les partenariats entre les collèges et les instituts augmenterait de façon substantielle la capacité des PME d'accroître leur productivité. Des investissements dans les Centres d'accès à la technologie dans les collèges et des subventions de renforcement de l'innovation dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (PICC) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) permettraient d'optimiser les capacités de recherche appliquée des collèges pour appuyer les PME, stimuler l'innovation, accroître la productivité et favoriser la création et l'expansion des entreprises. La recherche appliquée est une composante essentielle de l'enseignement appliqué dans les collèges. Les étudiants acquièrent une expérience de recherche appliquée pertinente grâce à leurs interactions avec des employeurs. Les PME signalent des pénuries dans les emplois qui nécessitent des titres de compétences de collèges ou en apprentissage dans une proportion de quatre pour un par rapport aux diplômés universitaires.(7) « Les programmes de stages, d'études-travail et de placement ont toujours été axés sur les étudiants des cycles supérieurs et les tout nouveaux diplômés universitaires; par conséquent, l'industrie n'avait accès qu'à ce petit bassin de talents pour choisir lorsqu'elle voulait accéder aux programmes de placement, laissant de côté d'importantes ressources accessibles dans les collèges ».(8) En 2010-2011, 13 585 étudiants de collèges étaient engagés dans la recherche appliquée. Un investissement pour appuyer les stages des étudiants de collèges dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté du CRSNG serait une décision judicieuse et offrirait à un plus grand nombre d'entreprises l'accès à des stagiaires hautement qualifiés. (5) Toner, P. *Workforce Skills and Innovation: An Overview of Major Themes in the Literature*, Direction générale de l'OCDE pour les sciences, la technologie et l'industrie, 2011, page 27. (6) *Études économiques de l'OCDE : Canada 2012*, page 79. (7) Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, *Les pôles de formation du Canada : les PME investissent 18 milliards de dollars dans la main-d'œuvre du pays*, mai 2009. (8) *Études économiques de l'OCDE : Canada 2012*, page 79.

## **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Le Canada doit se fixer comme objectif national d'accroître son niveau de réussite scolaire. Compte tenu des écarts croissants de compétences, des pressions démographiques et de la complexité technologique accrue dans tout ce que nous faisons, le Canada doit tout faire en son pouvoir pour offrir à chaque citoyen les compétences requises pour participer à l'économie. Nous ne pouvons nous permettre de laisser un seul Canadien languir dans la pauvreté parce qu'il n'a pas les compétences nécessaires pour contribuer. Nous ne pouvons nous permettre de gaspiller les talents de nos jeunes autochtones faute d'une formation de base. Nous devons essayer de donner aux personnes handicapées les outils dont elles ont besoin pour être productives. Nous devons récupérer la génération perdue de jeunes hommes désengagés. Nous devons améliorer les résultats d'emploi des immigrants. Nous devons aider les PME

du Canada à être plus innovatrices et concurrentielles. Nous devons améliorer l'innovation sociale grâce à des partenariats avec des organismes sans but lucratif. Pour traduire cette vision en une vaste entreprise nationale, il faut obtenir la participation de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé, des éducateurs et de la société civile. Le rôle de chef de file du gouvernement fédéral pour articuler une telle vision et mettre en place les mesures nécessaires pour la concrétiser sera accueilli favorablement par tous les Canadiens.